

Paris, le 23 février 2026

CONVOCATION RECTIFIÉE



COMMISSION DES
FINANCES

La présente rectification a pour objet de supprimer de l'ordre du jour de la réunion du 25 février 2026 le point 1 relatif à l'examen des amendements de séance sur la proposition de loi n° 170 (2025-2026) visant à la nationalisation d'ArcelorMittal France afin de préserver la souveraineté industrielle de la France, en l'absence d'amendement déposé sur ce texte. En conséquence, les points relatifs à la demande de saisine pour avis et désignation d'un rapporteur sur le projet de loi-cadre n° 394 (2025-2026) relatif au développement des transports, ainsi que l'avis public, en application de l'article L. 518-4 du code monétaire et financier, sur la reconduction par le Président du Sénat de Mme Evelyne Ratte à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, seront examinés à la suite de l'audition de Mme Carine Camby, et non plus à 9h30.

La Commission des Finances

dont vous êtes membre
se réunira

Mercredi 25 février 2026

À 10 heures

(Salle de la commission)

1° Audition¹ de **Mme Carine Camby**, présidente de la première chambre de la Cour des comptes, sur **le rapport sur « La situation des finances publiques début 2026 »**

2° **Demande de saisine pour avis et désignation d'un rapporteur sur le projet de loi-cadre n° 394 (2025-2026) relatif au développement des transports**

3° **Avis public, en application de l'article L. 518-4 du code monétaire et financier, sur la reconduction par le Président du Sénat de Mme Evelyne Ratte à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations**

4° Questions diverses.

**Le Président
Claude Raynal**

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.